

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME VIII

QUÉBEC, MARS 1927

N° 7

Une défaite

LE Canada vient de subir la plus grande défaite de son histoire. Il a perdu plus que la France n'a jamais perdu, plus que l'Allemagne n'a jamais convoité de territoire voisin, plus qu'aucun pays depuis l'époque des découvertes et des conquêtes n'a jamais espéré, autant qu'un empire a pu souhaiter.

Et le Canada ne s'est pas battu. Pas un de ses soldats ne s'est levé depuis la grande guerre de 1914, alors qu'il mettait son salut économique en danger pour aller défendre le droit, la justice, l'intégrité du territoire menacée.

Celui qui vient de nous battre n'est pas un ennemi, mais un pays frère. Le canon qui nous a écrabouillé n'est pas un bertha allemand, mais un tribunal de justice.

Il se nomme le Comité judiciaire du Conseil Privé.

Que quiconque d'entre nous qui en a le courage bénisse sa mémoire.

*

* *

Et ce Conseil Privé, qu'était-il chargé de décider? De la question suivante :

Quelles sont les frontières qui divisent le Canada de Terre-Neuve, dans le Labrador?

C'est une cause qui remonte à 1763. On plaça alors la côte du Labrador sous l'administration de Terre-Neuve. En ce temps-là, on croyait que la côte n'avait de valeur que pour la pêche. Cette côte fut transférée à la Province de Québec en 1774, mais remise à Terre-Neuve en 1809.

La partie inférieure de cette côte fut remise à Québec en 1825.

Vint le conflit. Québec prétendit que seule la côte appartenait à Terre-Neuve, et Terre-Neuve prétendait que cette côte signifiait tout un territoire riche en bois et en cours d'eau.

Et le débat se poursuivit pour aboutir au Conseil Privé.

*

* *

Le Conseil Privé vient de décider.

Après avoir entendu les plaidoiries, feuilleté tous les dictionnaires, parcouru l'Ancien et le Nouveau Testament, cherché tous les précédents, on a trouvé que côte voulait dire tout un versant et on a failli donner à Terre-Neuve un territoire qui irait jusqu'au Lac St-Jean. On a donné à la colonie voisine un territoire plus grand que la colonie elle-même, les plus grands pouvoirs d'eau du monde, une forêt ravissante, un tiers presque de la province de Québec, une partie de l'Ungava incorporé à Québec il y a quelques années, une province grande comme l'Allemagne à Terre-Neuve.

Nous avons été roulés au point que Terre-Neuve, en apprenant le jugement, n'a pu s'empêcher de déclarer qu'il avait gagné au-delà de ses espérances.

Que le Nouveau-Brunswick se mette en frais de nous réclamer maintenant la péninsule de Gaspé et il l'aura peut-être. Que l'Île du Prince-Édouard veuille se tailler un territoire chez nous et nous pourrions craindre qu'elle l'obtienne.

Nous sommes les victimes des prétentions anglaises d'avant la conquête. C'est ainsi que nous avons perdu le Maine.